

**FC**

# FORMATION CONTINUE

## LES ENJEUX DES ÉCRITS PROFESSIONNELS [ MÉTHODOLOGIE ]

18 et 19 mars 2025



**IRTS**

**FRANCHE-COMTÉ**

**INSTITUT RÉGIONAL  
DU TRAVAIL SOCIAL  
DE FRANCHE-COMTÉ**

**1 RUE ALFRED DE VIGNY  
BESANÇON**

**[irts-fc.fr](https://irts-fc.fr)**

# PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour s'inscrire à cette formation.  
Elle s'adresse à tout professionnel qui souhaite augmenter ses compétences en écriture professionnelle.

## OBJECTIFS

- Accroître son potentiel d'écriture
- Développer des capacités d'argumentation et de synthèse
- Recenser les différents types d'écrits et leurs fonctions
- Appréhender la place faite à l'utilisateur (législation - Principe éthique)
- Savoir mettre en œuvre les dispositions de la loi du 02 janvier 2002 (et textes suivants).

## CONTENU

Jour 1

### **Les écrits médico-sociaux dans le contexte législatif**

- L'appréhension « nouvelle » de l'utilisateur
  - Co construction et mise en œuvre du projet de la personne accompagnée
  - Le consentement de l'utilisateur
  - L'accès au dossier unique de l'utilisateur
- Le droit au respect de la vie privée et au secret des informations
  - Le contenu des écrits
  - La confidentialité des informations
  - La communication des informations
  - Le secret professionnel

Jour 2 :

### **Apports d'éléments théoriques et méthodologiques sur l'écrit**

Le rapport à l'écrit, l'objectivité des propos :

- Mieux connaître ses atouts et faiblesses à l'écrit
- Se rendre compréhensible pour être lu et compris
  - le rôle d'auteur
  - le rôle de lecteur
- Des règles à respecter (typographie, grammaire, syntaxe...)
- Outils

### **Mise en situation pratique d'écriture**

- Analyse critique d'écrits sélectionnés et anonymes
- Ateliers d'écriture

# MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

## Modalités pédagogiques :

- Les éléments théoriques sont associés à la pratique des apprenants
- Des exercices d'appropriation, et d'auto évaluation seront réalisés à partir des documents apportés par les stagiaires et/ou l'intervenant
- Les échanges seront favorisés

## DATES ET LIEU

Formation de 14h (2 journées)

**Les 18 et 19 mars 2025**

La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté

## COÛT DE LA FORMATION

**340 € par personne**

Pour une formation en intra, nous consulter pour un devis sur mesure

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

Financement par l'employeur

Financement par le salarié (inscription individuelle)

Financement par un fonds d'assurance formation

## VALIDATION

Un certificat individuel de réalisation sera délivré à l'issue de la formation.

## INTERVENANTES

Jour 1 : **Véronique BOURGEOIS-SALÉ** : cadre pédagogique IRTS de Franche-Comté, formatrice depuis 15 ans, responsable du dispositif de formation continue, animatrice en analyse de la pratique professionnelle, ex travailleur social et directrice de structure.

Jour 2 : **Jessica BOISSON** : formatrice prestataire pour l'IRTS de Franche-Comté et Coach en entreprise en communication écrite et orale / Certifiée et recommandée par le Projet Voltaire.



# CONTACTS

## RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE

Véronique BOURGEOIS-SALÉ

03 81 41 67 69 · veronique.bourgeois-sale@irts-fc.fr



## RÉFÉRENTE ADMINISTRATIVE

Sandra PONTHIEU

03 81 41 61 13 · sandra.ponthieu@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

### Contactez le référent handicap

Isabelle HYNAUX : referent.handicap@irts-fc.fr

L'IRTS est enregistré sous le numéro de formation professionnelle 43 25 00 124 25

SIRET 349 432 443 000 43